

À Gaza: Le Mouvement de soutien à la cause palestinienne apporte son soutien

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 21 NOVEMBRE 2023

1468

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Réussite de la transition

Les bons vœux de Yeah Samaké



Journée mondiale de l'enfance :
Pour un meilleur épanouissement des enfants



Enseignement supérieur :
Renforcement des capacités des acteurs !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

20 Novembre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



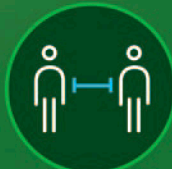
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Toussir ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

27

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.22



P.26



/ Une /

Réussite de la transition :
Les bons vœux de Yeah Samaké

P.4

/ Breves /

Rapport annuel 2022 du VGAL : 700 milliards de FCFA de manque à gagner pour l'état
Mali : L'ONU a quitté sa base d'Ansongo
Cour suprême : La vérité sur le retrait de la juge Aïssatou Diallo de l'affaire Sonko
52e pèlerinage catholique : La tolérance religieuse du Mali vantée à Kita
Liesse populaire après la libération de Kidal :
Une raison pour Assimi d'être candidat ?

P.13

P.13

P.14

P.14

P.15

/ Actualité /

Journée mondiale de l'enfance :
Pour un meilleur épanouissement des enfants
Enseignement supérieur :
Renforcement des capacités des acteurs !

P.17

P.19

/ Politique /

Élection présidentielle 2024 :
Assimi pour poursuivre la mission !
À Gaza : Le Mouvement de soutien à la cause palestinienne apporte son soutien

P.22

P.24

/ Culture & Société /

BERCY :
Sidiki Diabaté rehausse l'image de la culture malienne !

P.26

/ International /

Afrique :
Pour désengorger ses prisons, le Nigeria libère 4.000 détenus
Président Tebboune :
L'Algérie défend farouchement sa souveraineté économique

P.27

P.28

/ Sport /

Aigles du Mali
Première réussite pour Sissoko

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Réussite de la transition

Les bons vœux de Yeah Samaké

La reprise historique de Kidal par les forces armées et de sécurité du Mali marque un tournant décisif pour le pays. Cette victoire militaire symbolise la fin d'une période tumultueuse et le début d'une ère nouvelle

sous l'égide de l'autorité malienne. Dans une contribution reçue à la rédaction de Malikilé, l'ancien Ambassadeur met en évidence le rôle crucial de la transition après la reprise de Kidal, en soulignant les défis à venir et

en appelant à une approche inclusive et unifiée pour assurer la stabilité et l'unité du Mali.

La reprise de Kidal ne représente pas seulement une victoire militaire,



mais également un renforcement significatif de la légitimité des autorités de la transition. Sous la direction compétente du Colonel Assimi Goita, Président de la Transition, cette opération réussie mérite reconnaissance et félicitations. En tant que leader politique aspirant à la présidence, Yeah Samaké partage l'émotion et la fierté de millions de Maliens en rendant hommage aux forces armées pour leur bravoure et leur dévouement.

Toutefois, il est essentiel de reconnaître que la reprise de Kidal n'est que le début d'un chemin vers une stabilité durable et une unité nationale renforcée. Les défis à venir nécessiteront une approche inclusive et unifiée, transcendant les divisions politiques et sociales. Yeah Samaké appelle les autorités de la transition à envisager un renouvellement du

gouvernement, en intégrant diverses perspectives et en rassemblant les forces vives de la nation. Cette démarche est indispensable pour forger une vision commune qui reflète les aspirations de tous les Maliens.

L'heure est venue de mettre de côté les intérêts partisans et de se concentrer sur l'intérêt supérieur du Mali. La stabilité politique et la cohésion sociale doivent être les pierres angulaires de cette transition. En travaillant ensemble, en respectant les différences et en cherchant des solutions inclusives, le Mali peut construire un avenir plus fort, uni et prospère.

En ces temps décisifs, Yeah Samaké s'engage à soutenir les efforts pour une transition réussie, guidée par les principes de démocratie, de justice et d'équité. L'histoire du Mali est à un carrefour et il est crucial de choisir

le chemin de l'unité, de la paix et du progrès. Le Mali mérite un avenir où chaque citoyen se sent représenté, écouté et valorisé. Il est temps de relever ce défi historique pour le bien de la nation et de ses générations futures.

La reprise de Kidal par les forces armées et de sécurité du Mali marque un tournant décisif dans la transition du pays vers la stabilité et l'unité. Cependant, il est important de reconnaître que des défis subsistent et nécessitent une approche inclusive et unifiée. Yeah Samaké appelle à un renouvellement du gouvernement et met l'accent sur l'importance de la stabilité politique et de la cohésion sociale. Il s'engage à soutenir les efforts des autorités pour une transition réussie, guidée par les principes de démocratie, de justice et d'équité. Ensemble, le Mali peut construire un avenir plus fort, uni et prospère.

Lire en encadré l'intégralité de la contribution de Yeah Samaké

Vers la Stabilité et l'Unité : Le Rôle Crucial de la Transition après la Reprise de Kidal

Après la reprise historique de Kidal par les forces armées et de sécurité du Mali, un tournant décisif s'annonce pour le pays. Ce 14 novembre restera gravé comme un jour de victoire, symbolisant la fin d'une période tumultueuse et le début d'une ère nouvelle sous l'égide de l'autorité malienne.

L'opération réussie à Kidal ne représente pas seulement une victoire militaire ; elle marque également un renforcement significatif de la légitimité des autorités de la Transition. Cette étape cruciale, réalisée sous la direction compétente du Colonel Assimi Goita, Président de la Transition, mérite notre reconnaissance et nos félicitations. En tant que leader politique aspirant à la présidence, je partage l'émotion et la fierté de millions de

Maliens en rendant hommage à nos forces armées pour leur bravoure et leur dévouement.

Cependant, il est essentiel de reconnaître que la reprise de Kidal n'est que le début d'un chemin vers une stabilité durable et une unité nationale renforcée. Les défis à venir nécessiteront une approche inclusive et unifiée, transcendant les divisions politiques et sociales. À cet égard, j'appelle les autorités de la Transition à envisager un renouvellement du gouvernement, en intégrant diverses perspectives et en rassemblant les forces vives de la nation. Cette démarche est indispensable pour forger une vision commune qui reflète les aspirations de tous les Maliens.

L'heure est venue de mettre de côté les intérêts partisans et de se concentrer sur l'intérêt supérieur du Mali. La stabilité politique et la cohésion sociale doivent être les pierres angu-

lares de notre Transition. En travaillant ensemble, en respectant nos différences et en cherchant des solutions inclusives, nous pouvons construire un Mali plus fort, uni et prospère.

En ces temps décisifs, je m'engage à soutenir les efforts pour une transition réussie, guidée par les principes de démocratie, de justice et d'équité. L'histoire de notre nation est à un carrefour ; choisissons le chemin de l'unité, de la paix et du progrès. Le Mali mérite un avenir où chaque citoyen se sent représenté, écouté et valorisé. Ensemble, relevons ce défi historique pour le bien de notre nation et de ses générations futures.

Niankoro Yeah SAMAKÉ

Analyste Politique
Président d'Honneur du PACP
Ancien Ambassadeur
Ancien Maire

■ Moctar Sow

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

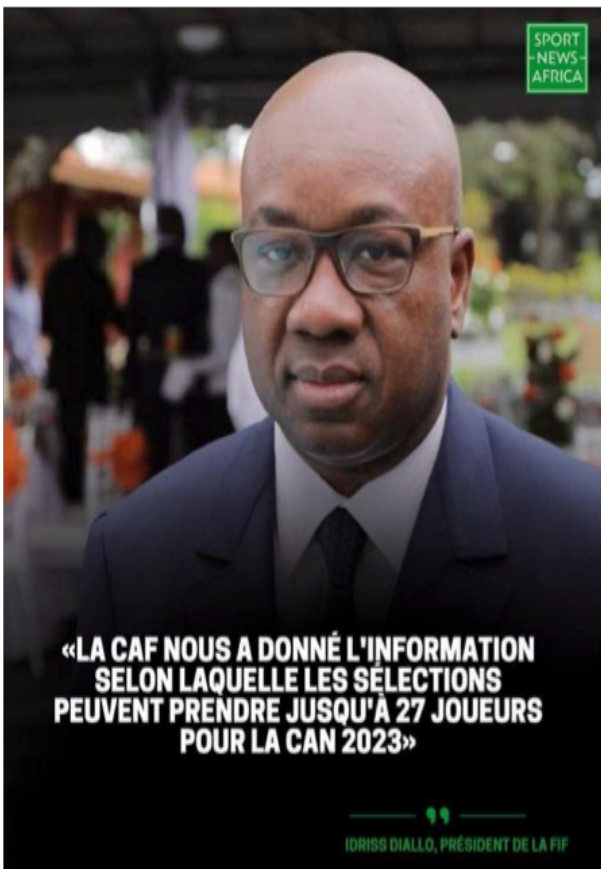
74^{ème} Maliki
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

■ Sport News Africa



Pour la CAN 2023, les sélectionneurs auront la possibilité de sélectionner jusqu'à 27 joueurs au maximum, au lieu de 23. La CAF vient de le notifier aux fédérations

#Sna #Caf #CAN2023

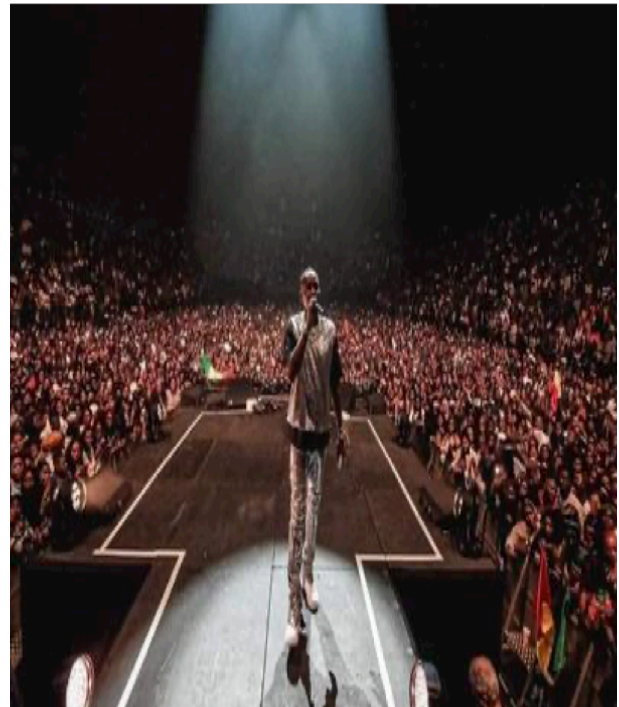


■ Mali24



Paris : Sidiki Diabaté triomphe musicalement à Bercy

Le prodige malien de la Kora, Sidiki Diabaté, a illuminé l'Accor Arena à Paris, ex Bercy, lors de son concert époustoufflant qu'il a tenu avec succès. Le jeune artiste, surnommé le « Prince de la Kora », a confirmé sa renommée internationale en captivant un public nombreux dans ce lieu culturel emblématique.



■ Ismaël Booz Traoré



URGENT Salam pourrait disputer la CAN avec un autre pays !

Selon nos sources proches du joueur, l'ex international U17 malien , Salam AG Jiddou est convoité par 3 pays (dont nous taïrons les noms) pour la prochaine CAN.. Titulaire indiscutable depuis son arrivée en Algérie (Es Sétif) , le natif de Sanankoroba pourrait changer de nationalité sportive.

En tout cas ces 3 pays sont prêts à tout pour l'enrôler



■ Ras Dial Ras Dial



Les cimetières sont remplies des personnes qui pensaient avoir le temps de se repentir. Qu'Allah nous facilite le repentir sincère

■ NZOLÉLÉ TV



PEOPLE / Extra Musica — Départ des artistes Yellowman, Juventus et Severino : Roga Roga s'est exprimé sur la question en soulignant que bien qu'il fasse de son mieux pour favoriser l'unité, chacun est libre de choisir sa propre voie.

□ Bien qu'on donne naissance à des enfants, on ne peut pas contrôler leurs choix. Je m'efforce toujours de permettre à tout le monde de se retrouver. Le départ d'un artiste peut être inévitable. Cependant, pour assurer la pérennité, il faut de l'organisation et une conscience. Assumer les conséquences de ses choix est essentiel.

Extra Musica est comparé à un bus, laissant à chacun la liberté de choisir son arrêt s'il ne souhaite pas atteindre le terminus □, a-t-il dit au micro de Christel.

#Nzoleletv.



■ Mamadou Samake



Je demande à ceux qui ont décidé de faire de la politique d'assumer cette responsabilité de manière permanente et de rester cohérents avec les statuts et le règlement intérieur de leur parti politique. La population a le droit de célébrer l'exploit de Kidal, mais en tant que politiciens, nous ne devrions pas oublier les nombreux défis auxquels notre nation est confrontée : défis sécuritaires, éducation, emploi, etc. Acceptons, en tant que politiciens, de jouer notre rôle pour améliorer la vie de la nation.

#Mamadou Mamadou Samake

#Secrétaire Aux Relations extérieures du BNJ



■ Ben Diakite



Merci son Excellence Yeah Samake (ancien Ambassadeur) pour cette visite et de courtoisie ici à New York. C'est toujours un plaisir pour moi de recevoir mes compatriotes maliens(es) ici à New York. Encore un grand merci pour ton engagement patriotique auprès de nos populations partout au Mali. Qu'Allah nous assiste tous et qu'il bénisse le Mali et les maliens. Amine



Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int



Quelques messages forts issus de la conférence de haut niveau sur la guerre informationnelle : défis et enjeux, tenue ce samedi 18 novembre 2023, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, en présence de ses Collègues membres du Gouvernement, le Colonel Abdoulaye MAIGA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale ; Monsieur Ibrahim Ikassa MAIGA, Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions ; le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE, Ministre de la Sécurité et de la Protection civile ainsi que de plusieurs autres hautes Personnalités politiques, militaires et diplomatiques



Présidence de la République du Mali



Koulouba | 16 novembre 2023 | #defense_securite

Le Chef suprême des Armées préside la sortie du 4ème contingent du SNJ : une étape cruciale dans l'engagement patriotique de la jeunesse malienne

Le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a présidé avec solennité, ce jeudi 16 novembre 2023, la cérémonie marquant la sortie du 4ème contingent du Service National des Jeunes (SNJ) à la Place d'Armes du Génie militaire de Bamako. La présentation au drapeau des admis de la fonction publique de l'État et des Collectivités territoriales, ayant accompli leur service militaire obligatoire au Service National des Jeunes, a enregistré la présence du Premier ministre, du Président du Conseil national de Transition, du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, ainsi que celle du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne. On y notait également la présence de plusieurs membres du Gouvernement, de partenaires et amis du Mali.

Dans un esprit empreint de responsabilité et d'engagement envers la nation, le Chef suprême des Armées a souligné l'importance de cette cérémonie en tant qu'accomplissement d'une promesse faite en 2021. Au-delà de cette promesse, le Président GOÏTA a précisé que la sortie du 4ème contingent du SNJ représentait l'engagement citoyen de la jeunesse malienne au service de la nation. En suivant une formation militaire rigoureuse de six mois, les admis de la fonction publique

contribueront ainsi à « renforcer la réserve citoyenne stratégique et mobilisable pour la défense de la patrie », a-t-il développé, soulignant que cette sortie intervenait à un moment où les Forces Armées Maliennes (FAMA) remportent des victoires éclatantes sur les théâtres des opérations.

Le Président de la transition a profité de cette opportunité pour exprimer sa reconnaissance au peuple malien pour sa résilience, le soutien et son accompagnement pour la montée en puissance des FAMA. Dans la même dynamique, il a salué le ministre de la Jeunesse et des Sports, la Direction du Service national des Jeunes ainsi que l'encadrement technique pour leur dévouement à

la réussite de cette formation.

S'adressant aux nouvelles recrues de la fonction publique, au nombre de 260 recrues, dont 28 femmes et 232 hommes, le Chef suprême des Armées les a invitées à faire preuve de rigueur, de détermination et surtout d'engagement pour atteindre les objectifs fixés. Il les a exhortées à la rigueur, à la détermination et au patriotisme dans la défense de la patrie. « Nous traversons une période de tension, de lutte contre les groupes armés terroristes », a-t-il témoigné, soulignant que cette formation militaire obligatoire visait donc à préparer le peuple à défendre la patrie en toutes circonstances et en tous lieux.



■ Présidence de la République du Mali



Koulouba | 16 novembre 2023 | Défense_Sécurité

Le Président de la transition inaugure le nouveau Poste de commandement de l'Armée de l'Air : un moment historique dans le processus de renforcement des capacités opérationnelles FAMA

Son Excellence, le Colonel Assimi GOÏTA a présidé la cérémonie solennelle d'inauguration du nouveau bâtiment dédié au poste de commandement de l'état-major de l'Armée de l'Air, ce jeudi 16 novembre 2023. Cette prestigieuse occasion a été marquée par la présence du Premier ministre, du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, du ministre d'État, ministre de

l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du gouvernement.

Il convient de souligner également la participation des différents chefs d'État majors et directeurs de services des armées, des chefs militaires, ainsi que de plusieurs membres du Gouvernement, faisant de cette cérémonie un événement de grande envergure.

Après la revue des troupes et le solennel salut du drapeau, le chef de l'État a dévoilé le tableau du poste de commandement avant de procéder à la coupure du ruban symbolique, marquant ainsi l'ouverture officielle de cet imposant bâtiment qui abrite désormais le commandement de l'Armée de l'Air.

Le Chef de l'État a, par la suite effectué une visite guidée des installations du tout nouveau Poste de Commandement.



■ **Forces Armées Maliennes**



Ce jour 20 Novembre 2023, dans leur mission régalienne de sécurisation du ter-

ritoire, les FAMA ont repéré et procédé à la destruction de deux (2) véhicules pick-up chargé de matériels de guerre appartenant aux terroristes.

FLASH INFO



Ce Jour 20 Novembre 2023, dans leur mission régalienne de sécurisation du territoire, les FAMA ont repéré et procédé à la destruction de deux (2) véhicules pick-up chargés de matériels de guerre appartenant aux terroristes.

Cette frappe chirurgicale des FAMA a eu lieu à 1 Km au sud-ouest de TIN Essako.

Les FAMA rassurent la population de leur détermination à sécuriser l'ensemble du territoire malien.

Unis, nous vaincrons !



20 Novembre 2023

COMMUNIQUÉ

COMMISSION BIOMÉTRIE & DÉMATÉRIALISATION



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

La Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) invite les **pensionnés maliens** qui se sont faits enrôler dans les agences principales du **district de Bamako** du **02 au 20 octobre 2023**, à retirer leurs cartes biométriques au niveau desdites agences, à compter du **lundi 20 novembre 2023**.

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

Bamako, le 15 novembre 2023

La Direction Générale



(+223) 20 22 59 17



www.inps.ml



infos@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

**Rapport annuel 2022 du VGAL :
700 milliards de FCFA de manque à gagner
pour l'état**

Un record jamais atteint en deux (02) ans (2020 et 2022) dans la lutte contre la corruption. Et dire que cela se passe sous une transition dirigée par des militaires. Selon les murmures de Bamako, une trentaine de dossiers aurait été déposée sur la table du Pôle économique et financier de Bamako. Les mêmes murmures disent que ces dossiers concerneraient les indelicats porteurs d'uniforme et les membres des gouvernements (2020 et 2022).

La lutte contre la corruption aura raison des gouvernements Moctar Ouane et Choguel Kokalla Maïga, des gestions des militaires et des institutions du pays. Une à une, toutes les institutions s'écrouleront, faute de malversations financières. 700 milliards de francs CFA détournés en deux (02) ans ?

Inter De Bamako



**Mali :
L'ONU a quitté sa base d'Ansongo**

La mission de l'ONU au Mali (Minusma) a annoncé samedi avoir quitté son camp d'Ansongo (nord), dans le cadre de son retrait d'ici la fin de l'année de ce pays en proie au jihadisme et aux tensions avec les groupes séparatistes touareg.



« Cette fermeture est la neuvième parmi les douze camps de la Minusma », a indiqué la Mission onusienne dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

La cheffe du bureau de la Minusma à Gao, Hawa Ahmed Youssouf, a remis le camp aux autorités maliennes, représentées par le préfet d'Ansongo, Ahmed Ag Aklinine.

Les colonels arrivés au pouvoir au Mali par la force en 2020 ont réclamé en juin, le départ de la Minusma déployée depuis 2013.

Le retrait des quelque 11.600 soldats et 1.500 policiers qui étaient présents au Mali doit s'échelonner jusqu'au 31 décembre. Il a exacerbé les rivalités pour le contrôle du nord du pays.

Les groupes séparatistes s'opposent à ce que la Minusma remette les camps aux autorités maliennes, ce qui va à l'encontre selon eux des accords passés en 2014 et 2015 quand, après s'être soulevés en 2012, ils avaient accepté de cesser le feu et de faire la paix.

Ces groupes à dominante touareg ont repris les hostilités contre l'Etat central, et accusent régulièrement les forces armées maliennes et ses alliés du groupe paramilitaire russe Wagner de commettre des exactions contre les populations civiles.

africanews

Cour suprême : La vérité sur le retrait de la juge Aïssatou Diallo de l'affaire Sonko

Vendredi dernier, Aïssatou Diallo, une des cinq magistrats de la chambre administrative de la cour suprême chargés d'examiner le recours de l'agent judiciaire de l'état (AGE) contre le verdict du tribunal de Ziguinchor réintégrant Ousmane Sonko sur les listes électorales, s'est retirée avant le délibéré. D'après les échos, elle a déclaré avoir quitté ses collègues pour « convenances personnelles ». Invoquant sa famille, ses enfants, notamment.

Mais le journal assure que la vérité est autre. Il informe que Aïssatou Diallo se serait retirée pour divergence de vue sur le recours de l'AGE. Elle aurait souhaité, poursuit la même source, que le dossier soit vidé par la Cour suprême au lieu d'être renvoyé devant le tribunal de grande instance de Dakar.

Si l'on en croit Source A, Aïssatou Diallo s'expose à des sanctions. Le journal rapporte qu'en se retirant elle a exposé son désaccord avec ses collègues, qui ont donné raison à l'AGE. Ce qui constitue, d'après la lecture de Source A, une violation de son serment; lequel impose de « garder secret les délibérés ».

Le sort de la magistrate est désormais entre les mains du ministère de la Justice, selon le quotidien d'information. La tutelle décidera si elle active ou pas l'Inspection générale des affaires de la justice (IGA) à la suite du rapport du président de la Cour suprême sur le retrait de sa collègue

Source : Seneweb



52e pèlerinage catholique : La tolérance religieuse du Mali vantée à Kita

Le 52ème Pèlerinage national catholique a pris fin ce dimanche à Kita. Des milliers de fidèles chrétiens ont prié pour le retour de la paix au Mali.



C'est le diocèse de Mopti qui a assuré l'animation de cette année. Abé Samuel Kassogué, co-organisateur du diocèse de Mopti, se réjouit du résultat obtenu après deux jours de festivités. « Nous en sommes fiers. Trouver cette diversité comme une force, comme une unité afin que nous puissions vivre en paix », estime l'Abé.

Satisfecit des pèlerins

C'est le même sentiment de joie et de satisfaction sur les plans spirituel et moral qui anime aussi les pèlerins. Ils trouvent que le thème de cette année répondait aux aspirations des fidèles chrétiens et du peuple malien. « Je suis vraiment satisfaite. Je n'ai jamais participé à un tel pèlerinage. Le thème était vraiment d'actualité », dit une fidèle. « Ce sont des messages de paix, de cohésion et de vivre ensemble sans différence de religion », trouve un participant.

En plus des vœux personnels, certains fidèles ont prié lors de la veillée mariale pour le retour de la paix, la cohésion sociale et la réussite de la transition au Mali. Enfin, il faut noter que le pèlerinage de l'année prochaine sera organisé par le diocèse de Kayes.

Le ministre des affaires religieuses et du culte, présent à la clôture de l'événement a déclaré que « ce pèlerinage montre le caractère multiconfessionnel et de tolérance au Mali » Il a invité toutes les confessions religieuses à prier pour l'unité nationale.

Mahamadou Koné,
Ministre des affaires religieuses et du culte :
Studio Tamani

Liesse populaire après la libération de Kidal : Une raison pour Assimi d'être candidat ?

En tout cas, la question fait du grand bruit au sein de la classe politique et de la société civile. Celle-ci fait suite aux différentes manifestations observées un peu partout dans le pays sur la libération de Kidal dont certains, par récompense politique ou par aveuglement, réclament la candidature du colonel pour les futures échéances présidentielles, d'autant plus que le Mali est toujours embourbé dans des crises institutionnelles et politiques.

Visiblement, le Colonel semble réservé sur cette question de candidature et semble être rassuré pour l'avenir, grâce à une autre popularité acquise notamment par la reconquête de Kidal. En effet, depuis mars 2012, l'armée malienne n'avait pas accès à cette localité, encore moins à y exercer son pouvoir. Cette ville, secouée par des mouvements terroristes avec à leur tête la CMA, n'avait pas accepté jusqu'à présent de se soumettre aux autorités de Bamako. Mais le 14 novembre dernier, le vieux rêve a été réalisé par les forces armées maliennes qui se sont emparées des emprises onusiennes abandonnées suite à d'intenses combats aéro-terrestres contre les forces du

mal. Par ailleurs, cette reconquête de Kidal a été immédiatement suivie d'une liesse populaire dont la mobilisation était perceptible un peu partout dans le pays. Assimi et ses hommes sont félicités en héros pour avoir libéré l'unique ville rebelle du pays avant de la ramener dans le giron malien. Cette reconquête est plus qu'une fierté pour certains observateurs politiques, pour d'autres, une autre popularité que le Colonel Goita vient de recevoir, un rêve de plus d'une dizaine d'années. Derrière cette ferveur publique, se cachent certainement d'autres ambitions politiques révélées lors des manifestations. Dans la foulée, l'appel à candidature du Chef de l'État pour se présenter aux futures élections présidentielles a été réclamé par un certain nombre de manifestants qui considéraient la question de Kidal comme le seul obstacle pouvant freiner cette ambition politique. Déjà, la classe politique et la société civile semblent être partagées sur cette éventualité, d'autant que les réserves du Chef de l'État, bien que visibles dans les actes, semblent conforter les hypothèses. Et au-delà de la question de Kidal, tout doit être fait pour que le Mali puisse évoluer avec les autres pays, bien au-delà de ses voisins, à moins que la libération de cette ville stratégique ne donne pas une carte blanche au roi du jour.

Yacouba COULIBALY

L'Alternance





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Journée mondiale de l'enfance : Pour un meilleur épanouissement des enfants



Comme dans d'autres pays du monde, le Mali a célébré le 19 novembre 2023 la journée mondiale de l'enfance. Sous la direction du chef de cabinet du ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, la cérémonie a accueilli la Directrice de l'Académie d'Enseignement de Bamako rive droite, Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré, le représentant résident de l'UNICEF du Mali, la Directrice de la cité des enfants et des centaines d'enfants.

Le thème national choisi pour la célébration de l'édition 2023, «Protec-

tion des droits de l'enfant en période de crise», est évocateur à plus d'un titre. Cette cérémonie a donné aux enfants l'occasion de s'exprimer et de donner leur opinion sur les questions qui les concernent à travers des expressions artistiques telles que le slam, le dessin et la poésie. De plus, environ mille enfants de différentes catégories et provenant de divers horizons se sont épanouis et amusés lors d'un carnaval de jeux appelé «kermesse». Les démonstrations des différents lauréats témoignent clairement de l'importance de cette action pour la promotion des droits des enfants. Il convient de signaler

qu'au total, 66 enfants, dont 30 filles, ont participé au concours, et 10 œuvres ont été primées.

La célébration de cette Journée, il est important de le rappeler, marque l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration des Droits de l'Enfant en 1959, ainsi que la signature de la Convention relative aux Droits de l'Enfant le 20 novembre 1989. La cérémonie de restitution des résultats du concours artistique organisé dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Droits de l'enfant, associée au carnaval des jeux, est



une activité qui offre un espace de participation et d'échanges entre les enfants et les acteurs administratifs, politiques et sociaux dans le but d'une meilleure protection des enfants.

Le coordonnateur des chefs de quartier de la Commune VI, Seydou Sangaré, a eu l'honneur de donner le ton des interventions. Très engagé dans le développement de sa communauté, il a salué et remercié le département de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille ainsi que l'UNICEF pour la commémoration de cette journée, qui témoigne de la volonté des autorités de notre pays de respecter les droits fondamentaux des enfants. Il soutient qu'en dépit des multiples défis auxquels

notre pays est confronté, il est impératif de créer un environnement propice à l'épanouissement des enfants. A sa suite, le représentant du maire de la Commune VI a exprimé la même opinion tout en soulignant l'importance de la formation des enfants qui sont les futurs leaders du Mali. Le président du parlement des enfants du Mali a rappelé que l'objectif de la célébration de la journée mondiale de l'enfance est de...

Le chef de cabinet du ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, Ayouba Goualé, a déclaré que cette belle assemblée mobilisée en faveur des enfants lors de cette cérémonie de restitution des résultats du concours artistique, organisé dans le cadre de la célébra-

tion de la journée internationale des droits de l'enfant, associée au carnaval des jeux. «La cérémonie de restitution des résultats du concours artistique, organisé dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, associée au carnaval des jeux, est une activité qui offre un espace de participation et d'échanges entre les enfants et les acteurs administratifs, politiques et sociaux dans le but de mieux protéger les enfants. Elle est le point culminant d'un concours lancé depuis fin octobre 2023 sur le thème : Rêvons et imaginons l'avenir», a-t-il précisé. La visite des stands a marqué la fin de la cérémonie.

■ Ibrahim Sanogo

Enseignement supérieur : Renforcement des capacités des acteurs !



Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bourema Kansaye, a présidé un atelier visant à renforcer les compétences pour le déploiement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche au Mali. Cet atelier a également abordé la sensibilisation

à la convention d'Addis-Abeba et la création d'un réseau national des CIAQ. Les participants à cette activité comprenaient le représentant résident de l'Agence Universitaire de la Francophonie, le responsable des projets du Pôle Gouvernance de l'Académie Internationale de la Francophonie Scientifique (AIFS/

AUF), le secrétaire général du réseau d'Afrique Francophone des Agences Nationales d'Assurance Qualité (RAFANAQ), le Coordinateur Administratif et Technique de l'Agence Nationale d'Assurance Qualité du Sénégal (ANAQ-SUP), le directeur général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Scientifique, le Président de l'Association des Établissements Privés d'Enseignement Supérieur (AEPES) et des responsables de l'assurance qualité des institutions d'enseignement supérieur et de recherche du Mali.

L'objectif général de cet atelier est de poursuivre le déploiement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche au Mali, ainsi que de mettre en place un réseau national des CIAQ. Plus spécifiquement, il s'agit de former les responsables des CIAQ et les équipes dirigeantes des 17 établissements publics d'enseignement supérieur, ainsi que les représentants de certains établissements privés d'enseignement supérieur tels que l'AEPES et l'AESP, sur les principes et les dimensions de l'assurance qualité. L'objectif est également de partager les opportunités offertes par la Convention d'Addis-Abeba en matière de reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur, et de fournir des orientations basées sur les bonnes pratiques pour une mise en œuvre harmonisée des CIAQ dans tous les établissements et institutions d'enseignement supérieur du Mali.

Il est important de rappeler que le sous-secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche joue un

rôle majeur dans le développement économique et social de notre pays. Face aux défis d'un monde marqué par des rivalités économiques, il est essentiel que nous travaillions ensemble, à tous les niveaux de responsabilité, afin que chacun puisse contribuer à l'amélioration de la performance de notre système de formation du capital humain.

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bourema Kansaye, a souligné que son département, à travers les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, est appelé à jouer un rôle stratégique dans le retour à la normale et à amorcer un développement endogène durable en s'appuyant notamment sur les ressources humaines, le potentiel géologique et agro-sylvo-pastoral dont notre pays regorge. Depuis la création de l'Agence Malienne d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (AMAQ-SUP) en 2018, à l'initiative des plus hautes autorités de notre pays, il est indéniable que des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces avancées ont permis d'obtenir des résultats satisfaisants dans le cadre de la transformation globale de notre sous-secteur, initiée après le forum national sur l'éducation en

2008 et la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur en 2014.

Dans le même ordre d'idées, le ministre Kansaye a souligné les efforts importants déployés ces dernières années pour améliorer les performances du sous-secteur, avec le soutien de plusieurs personnes ressources, dont certaines sont présentes ici. Je tiens à exprimer mes chaleureux remerciements à tous les acteurs et les encourager à rester engagés pour consolider les nombreux acquis, même si nous devons reconnaître que ces acquis restent encore fragiles.

«En signant cette convention, le Mali a adhéré à cette dynamique qui a permis l'institutionnalisation et la généralisation du système LMD dans toutes les institutions d'enseignement supérieur. Cet engagement témoigne de la volonté de notre pays de participer activement au développement de l'enseignement supérieur à l'échelle africaine et au-delà du continent. La finalisation du processus de ratification, déjà en cours, consacra l'adhésion totale et complète du Mali à cette dynamique mondiale», a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail: @gmail.com
Site:www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Élection présidentielle 2024: Assimi pour poursuivre la mission!

Le débat ne vaut plus d'être mené sur la candidature ou non du président de la Transition à la prochaine élection présidentielle au Mali. Assimi Goïta PEUT, DOIT et VA (en toute logique) briguer la Magistrature suprême. Il y va de la consolidation des précieux acquis de la Transition, de la poursuite des nombreux chantiers de réformes ouverts et de la préservation des espoirs suscités. Les textes légaux et l'aspiration des Maliens l'y autorisent s'ils ne l'y contraignent.



Le principal obstacle à la candidature d'Assimi Goïta était la Charte révisée de la Transition dans son interprétation. Promulguée par le Chef de l'Etat et publiée le 25 février 2022, cette Charte révisée contient plusieurs innovations dont celle relative à la candi-

dature du Président de la transition à l'élection présidentielle et aux élections législatives.

Selon l'article 9 nouveau, « le Président de la Transition n'est pas éligible aux élections présidentielles et législatives qui

seront organisées pour marquer la fin de la Transition. La présente disposition n'est pas susceptible de révision. »

Lisons entre les lignes ! En droit, c'est de la lapalissade que de dire que « la loi n'a point d'effet

rétroactif, elle ne dispose que pour l'avenir. »

Or, cette disposition a été prise (25 février 2022) lorsque colonel Assimi Goïta était déjà Président de la Transition, investi le 07 juin 2021 ; il n'est pas concerné par l'application de cet article nouveau. C'est plutôt, le futur Président de la Transition, quelle que soit sa forme (putsch ou intérim) qui est visé par l'article.

Le Colonel Assimi Goïta peut démissionner pour se porter candidat à l'élection présidentielle, comme l'y autorise la loi électorale, promulguée le 24 juin 2022, dans son article 155 alinéa 2 qui dispose que : « Pour les élections pendant la Transition, les membres des Forces Armées ou de Sécurité qui désirent être candidats aux fonctions de Président de la République, doivent démissionner ou demander leur mise à la retraite au moins quatre (04) mois avant la date de l'élection présidentielle marquant la fin de la Transition.» Clair et net !

Plus clair encore : au cas où Assimi serait candidat à la Présidentielle, c'est son successeur qui sera frappé par l'article 9 nouveau. A ce titre , l'article 7 nouveau de la charte de la transition est dit : « En cas de vacance de la Présidence de la Transition pour quelque cause que ce soit ou d'empêchement absolu ou définitif du Président de la Transition pour quelque cause que ce soit, constaté par la Cour constitutionnelle saisie par le Président du Conseil national de Transition et le Premier ministre, les fonctions du Président de la

Transition sont exercées par le Président du Conseil national de Transition jusqu'à la fin de la Transition. »

Alors, ce sera le Colonel Malick Diaw, Président du Conseil national de Transition (CNT), qui assumera les fonctions de Président de la Transition. C'est en ce moment que l'article 9 nouveau retrouvera toute son application. Car, Malick Diaw ne pourra pas se présenter et si une autre période de Transition venait frapper le Mali à nouveau, le président ne pourra point se porter candidat. Paragraphe clos.

Alors, dès qu'il n'y a plus d'écueil institutionnel, pourquoi la candidature d'Assimi Goïta se justifie amplement. Oui, plus qu'une simple justification, elle s'impose au double plan de la consolidation des acquis, de la poursuite des chantiers ouverts ou pas encore et de la préservation des espoirs.

L'acquis, synonyme de survie pour les maliens du règne d'Assimi Goïta est la montée en puissance des Forces Armées maliennes caractérisée par l'acquisition de matériels militaires de pointe et en quantité innombrable et ponctuelle, naturellement, par la récupération et la sécurisation de la quasi-totalité des parties du territoire national jadis occupées.

Parallèlement, les autorités avaient exigé et obtenu le départ des Forces françaises Barkhane et la fin de la mission de la MINUSMA et le départ des forces onusiennes.

Cette embellie est marquée aujourd'hui par la cession

pacifique des emprises MINUSMA d'Ogossagou, Goundam et Ménaka, et la récupération à coups d'affrontements entre les Famas et les groupes armés du camp de Ber, ainsi que l'occupation par l'Armée malienne des emprises d'Aguelhok et de Tessalit. La bataille de reconquête du territoire national après l'éclatante victoire des FAMA à Kidal est en cours et se poursuivra jusqu'à la victoire finale.

Autre acquis de taille : la mise en œuvre réussie de la réforme majeure, à savoir le référendum constitutionnel de juin 2023. Le Mali est aujourd'hui doté d'une nouvelle constitution promulguée en juillet 2023. Auparavant, toujours au plan institutionnel, il y a eu la promulgation de la Charte de la Transition et de la Loi électorale.

D'autres chantiers de réformes sont en cours qu'il faut poursuivre, à l'instar des projets de lois sur le Code pénal et le Code de procédure pénale.

Pour ne prendre aucun risque de dilapider ces acquis et ces chantiers, Assimi doit briguer la Magistrature suprême afin de continuer son œuvre.

Bonne nouvelle : le plus important et le plus déterminant, c'est que le président Assimi a la caution des Maliens. Indice de taille ? Des voix s'élèvent de plus en plus pour réclamer sa candidature au sein du bas peuple et de la majorité des citoyens maliens. Débat clos !

CH Sylla
L'Aube

www.malikile.com

À Gaza

Le Mouvement de soutien à la cause palestinienne apporte son soutien



Le vendredi 17 novembre, le Mouvement de soutien à la cause palestinienne, créé par le Collectif des Associations Musulmanes du Mali, a organisé une séance de prière à la Grande Mosquée de Bamako en soutien au peuple palestinien, qui subit des frappes israéliennes. Cet événement a rassemblé de nombreux fidèles musulmans, ainsi que des ambassadeurs des pays arabes et musulmans accrédités au Mali, et leurs délégations. Dans une déclaration lue par son Président, Mohamed Kimbiri, le mouvement a condamné les ac-

tions barbares et disproportionnées menées par l'État d'Israël contre le peuple palestinien de Gaza, et a exigé un cessez-le-feu immédiat, la levée du blocus, l'entrée d'aides humanitaires et le démantèlement des colonies d'implantation juives.

Le Mouvement de soutien à la cause palestinienne a exprimé son indignation face aux bombardements incessants infligés par Israël à la population de Gaza. Ces attaques aériennes, terrestres et maritimes ont déjà causé d'innombrables victimes et blessés.

Le mouvement a qualifié ces actions de barbares, criminelles, cruelles, inhumaines et disproportionnées. Dans sa déclaration, il a appelé à un cessez-le-feu immédiat, à la levée du blocus imposé à Gaza, à l'entrée de convois d'aides humanitaires islamiques et internationales, ainsi qu'au démantèlement des colonies d'implantation juives. De plus, il a demandé l'engagement de négociations équitables sous l'égide des Nations Unies.

Le Mouvement de soutien à la cause palestinienne a condamné



avec la plus grande fermeté les assassinats de personnes âgées, de femmes et d'enfants innocents, ainsi que l'humiliation constante infligée à des millions d'hommes et de femmes. Il a également critiqué la politique de deux poids deux mesures de la communauté internationale, en particulier les "grandes démocraties de la planète" comme les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne. Selon la déclaration, ces pays sont généralement prompts à réagir et à sanctionner lorsque des pays moins puissants commettent des actes répréhensibles, mais ils se montrent silencieux et aveugles face à la détresse et à la souffrance quotidiennes des Palestiniens. Le mouvement a appelé l'ensemble du monde musulman à rester mobilisé aux côtés du peuple palestinien pour son émancipation totale.

La déclaration a souligné que le peuple malien sera toujours aux côtés du peuple palestinien, en soutenant son droit à vivre en paix et dans la dignité. Cette affirmation

témoigne de la solidarité profonde entre les deux peuples frères.

La séance de prière organisée par le Mouvement de soutien à la cause palestinienne à la Grande Mosquée de Bamako a été l'occasion de manifester un soutien sans équivoque au peuple palestinien de Gaza. Le mouvement a condamné les actes barbares et disproportionnés d'Israël, tout en critiquant la communauté internationale pour sa politique de deux poids deux mesures. Enfin, la déclaration a réaffirmé la solidarité du peuple malien avec le peuple palestinien, appelant à sa pleine émancipation. Le Mouvement de soutien à la cause palestinienne a profité de cette occasion pour exprimer sa reconnaissance envers les Forces Armées du Mali pour leur victoire remarquable sur le front, et a appelé le peuple malien à soutenir son armée. L'Ambassadeur de la Palestine au Mali, SEM. Hadi Chebli, a également exprimé sa gratitude envers le Mouvement de soutien à la cause palestinienne,

la Grande Mosquée de Bamako, les ambassadeurs des pays musulmans présents dans la mosquée, ainsi que les autorités maliennes pour leur soutien à la Palestine.

Il estime que tout le monde devrait s'opposer à l'oppression, telle que celle que subit le peuple palestinien de la part d'Israël. Selon lui, les frappes israéliennes sur Gaza ont entraîné la mort de 12 000 martyrs et plus de 30 000 blessés, parmi lesquels des enfants et des femmes. Il déplore que l'Israël pratique le terrorisme à Gaza, ce qui entraîne la souffrance de la population.

SEM. Hadi Chebli croit fermement que le peuple palestinien surmontera le terrorisme, la peur et l'oppression infligés par Israël. Il appelle à la solidarité internationale envers Gaza. La lecture du Coran et la formulation de prières pour le peuple palestinien ont été les moments les plus marquants de cette journée de soutien.

Karamoko B Keita

BERCY : Sidiki Diabaté rehausse l'image de la culture malienne !

L'Accor Arena Paris (ex Bercy) a vibré au rythme envoûtant de la musique malienne lors d'une soirée magique. Sidiki Diabaté, le prince de la Kora, a illuminé la scène avec un concert mémorable dans la soirée du vendredi 17 novembre dernier. Entouré de ses frères et sœurs d'artistes maliens et d'illustres figures de la musique africaine, l'artiste a offert une performance exceptionnelle qui restera gravée dans les annales de la culture africaine. Un pari gagné pour l'artiste.



Dès les premières notes de sa Kora, Sidiki Diabaté a transporté le public dans un voyage musical captivant. Sa maîtrise enviable de l'instrument et sa voix envoûtante ont créé une atmosphère unique, où traditions ancestrales et innovations modernes se sont harmonieusement entrelacées. La salle à guichet fermé une semaine en avance, s'est laissée hypnotiser dans une aventure musicale extraordinaire.

Une réunion de légendes :

Aux côtés de Sidiki Diabaté, se sont également produits des grands noms de la musique malienne. A l'instar de Faty Niamé Kouyaté, qui a captivé le public avec sa voix puissante et son charisme scénique. Mariam Bah Lagaré, la coqueluche des réseaux sociaux maliens, par sa prestation a transmis des émotions profondes à travers ses chansons, touchant les cœurs des spectateurs. Idem pour l'artiste guinéen Azaya et son épouse Djélikaba Bintou qui ont marqué de toutes

leurs empreintes leur passage sur la scène de la majestueuse salle de Bercy. La cantatrice Babani Koné, une icône de la musique traditionnelle malienne, a offert, elle aussi, une composition remarquable, justifiant son statut de pionnière et référente pour la nouvelle génération d'artistes.

L'unité et le talent réunis dans une même sauce !

La présence des frères de Sidiki Diabaté et de son meilleur ami IBA One a renforcé l'aspect familial et amical de cette soirée magique à Bercy. La qualité de leur prestation en guise de soutien indéfectible témoigne de l'amour et de la solidarité envers le patron de "D.Music". Ensemble, ils ont montré au grand public la force de l'union et ont offert une performance complémentaire imprégnée d'une connexion artistique profonde.

En outre, il convient de noter que, ce concert restera gravé dans les annales de la musique malienne

avec un sold out depuis une semaine avant l'évènement. Entouré de ses frères, de son meilleur ami IBA One, ainsi que des légendes de la musique malienne et africaine, l'artiste a livré une prestation qui a tenu le public en haleine. Ainsi, cette soirée qui avait un trait magique, en plus du show, a donné le témoignage le plus parfait de l'unité, de la passion et du talent qui caractérisent la scène musicale malienne. Sidiki Diabaté, en tant que prince de la Kora, a une fois de plus prouvé son statut incontesté de nouvel ambassadeur de la musique malienne sur la scène internationale. Il n'a pas fait de fausse note et a fait preuve d'une performance captivante, traduisant aux mélomanes et médias internationaux la richesse et le rayonnement de la musique malienne en cette période charnière de la vie de notre nation.

Par Aïchata Tindé (stagiaire)
Le Sursaut

Afrique :

Pour désengorger ses prisons, le Nigeria libère 4.000 détenus

Surpopulation carcérale au Nigeria, les nations unies déplorent un taux de surpopulation de 147 % en raison du recours excessif à la détention provisoire



4.000. Voici le nombre de détenus libérés au Nigeria dans le cadre d'un processus de désengorgement des prisons. L'annonce a été faite ce dimanche par le ministre de l'intérieur, Olubunmi Tunji-Ojo. « Nous avons annoncé la libération de 4.068 prisonniers (...) détenus en raison de leur incapacité à payer leurs amendes », a déclaré le ministre dans un message posté sur le réseau social X après s'être rendu la veille au centre de détention de Kuje, près d'Abuja.

« Seuls les détenus dont les amendes ne dépassent pas 1 mil-

lion de nairas (soit 1.113 euros) ont été choisis pour bénéficier de cette libération de masse », a expliqué à l'AFP le porte-parole du ministère de l'intérieur, Ajibola Afonja. Le ministre Olubunmi Tunji-Ojo a ainsi annulé des amendes cumulant un montant total de 585 millions de nairas (soit 651.000 euros), a ajouté le porte-parole.

DES ANNEES A ATTENDRE AVANT LE JUGEMENT

Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un processus de désengorgement des prisons surpeuplées au

Nigeria voulu par le président nigérian Bola Ahmed Tinubu. Le chef de l'Etat souhaite à terme intégrer de nouvelles pratiques au sein du système carcéral, notamment l'activation de mesures non privatives de liberté.

Au Nigeria, les Nations unies déplorent un taux de surpopulation de 147 % en raison du recours excessif à la détention provisoire. Les détenus attendent souvent plusieurs années avant d'être jugés.

20 Minutes avec AFP

Président Tebboune : L'Algérie défend farouchement sa souveraineté économique



Lors d'une récente déclaration lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques à Alger, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie est résolue à défendre sa souveraineté économique. Selon lui, aucune force exté-

rieure ne peut exercer de pression sur le pays, car il a atteint un point de non-retour dans cette lutte. Cet article examinera les propos du président Tebboune et soulignera les efforts du gouvernement pour protéger l'économie nationale.

Le président Tebboune a souligné que seule la puissance divine peut exercer une pression sur l'Algérie, aucune force dans le monde n'étant en mesure de le faire. Il a exprimé sa ferme conviction que l'État prendra des mesures sévères contre toutes les formes de dérive qui ont affecté

l'économie nationale dans le passé et causé des pertes considérables au Trésor public. La lutte contre les pratiques déviantes qui ont nui à l'économie nationale a été un défi auquel le gouvernement a fait face avec conviction.

Le président Tebboune a également mentionné l'existence de certaines parties nostalgiques du passé douloureux du pays, qui pensent pouvoir exercer une pression sur l'État et ses politiques économiques. Cependant, il a assuré que rien ne peut arrêter le progrès du pays. Il a souligné que cette minorité qui tente de ternir l'image de l'Algérie à l'étranger ne représente pas la majorité du pays, qui soutient pleinement la politique économique actuelle. Cette majorité est imprégnée de patriotisme

et souhaite mettre en valeur les efforts déployés par l'État pour relancer l'économie nationale.

Le président Tebboune a rassuré les opérateurs économiques en affirmant qu'aucune partie ne peut exercer de pression ou imposer des actions intolérables. Il a souligné que le pays a entamé une nouvelle phase où les pratiques passées ont été définitivement abandonnées, notamment avec l'annulation de la commission chargée du dossier de l'importation, qui avait dépassé ses prérogatives. L'objectif, selon le président Tebboune, est de construire, en collaboration avec certains pays amis, une économie puissante capable de générer des richesses, de répondre aux besoins des citoyens et de remplacer progressivement les importations.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a fermement déclaré que l'Algérie ne sera soumise à aucune pression extérieure en ce qui concerne sa souveraineté économique. Il a souligné la détermination de l'État à lutter contre les pratiques déviantes et à relancer l'économie nationale. Avec l'annulation de la commission chargée du dossier de l'importation, le pays entre dans une nouvelle phase de progrès économique, visant à créer une économie puissante en collaboration avec des pays amis. L'Algérie est résolue à défendre ses intérêts économiques et à assurer le bien-être de ses citoyens.

La rédaction



Aigles du Mali

Première réussite pour Sissoko

Auteur d'un excellent début de saison avec l'as Saint-Étienne, Ibrahim Sissoko vient de décrocher le titre de joueur du mois d'octobre en ligue 2 bkt.

Tout semble réussir actuellement à l'avant-centre des Verts, qui a vu le sélectionneur du Mali l'appeler pour participer à deux rencontres comptant pour les éliminatoires à la Coupe du Monde 2026.

L'attaquant de l'ASSE espérait à cette occasion fêter sa première sélection. C'est chose faite après la rencontre disputée face au Tchad vendredi. Si

Sissoko a débuté la rencontre sur le banc de touche et a vu ses coéquipiers ouvrir le score peu avant la mi-temps, il a également vu le Tchad revenir au score en début de seconde période.

C'est quelques minutes après l'égalisation, qu'Ibrahim Sissoko a fait son entrée sur le terrain, vers l'heure de jeu. Le Mali a repris

l'avantage à la 77e minute grâce à Niakaté. Quatre minutes plus tard, le buteur devenait passeur pour Ibrahim Sissoko qui venait sceller le sort de cette rencontre de la tête. Le Mali s'impose 3-1 et peut désormais se tourner vers la confrontation face à la Centrafrique, lundi.

envertetcontretous





Bélier (21 mars - 19 avril)

Il faut bien l'avouer, aujourd'hui, vous pourriez être déçu pour tout ce qui concerne le travail. Vos efforts ne seront pas appréciés. De même si vous cherchez un nouvel emploi. Vous voulez montrer tout ce que vous savez faire, mais vous ne trouvez pas les mots pour le faire. Pour résumer, la journée au travail ne sera pas faste. Vous voulez un conseil ? Ne faites rien de spécial, et les choses s'arrangeront d'elles-mêmes.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Entre tâches répétitives et remarques désobligeantes, vous voyez votre lieu de travail comme un univers hostile. Si vous n'avez plus l'énergie de passer outre, c'est peut-être le signal qu'il faut envisager une reconversion. Demandez conseil à des personnes compétentes et pesez soigneusement le pour et le contre avant de vous lancer. Avec un projet bien construit et une énergie retrouvée, vous allez trouver un nouvel essor !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le ciel vous est favorable et votre horizon professionnel se profile selon vos espérances. Votre esprit collectif et votre aptitude innée à fédérer les énergies vous mènent droit au succès. Si un projet ne voit pas le jour, vous ne vous tracassez pas pour ça, car vous faites confiance à votre capacité à rebondir et à vous projeter sur autre chose. La bonne connaissance que vous avez de vous-même est un allié de poids pour faire les bons choix professionnels.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous allez au bureau à reculons. Heureusement, vous pouvez compter sur vos collègues pour vous soutenir. Le problème ? Votre hiérarchie qui semble ne pas avoir conscience que vous avez une vie en dehors du travail. Tous ensemble, vous parviendrez à vous imposer. Les planètes vous incitent à vous rassembler, à vous unir avec d'autres personnes pour faire respecter vos droits. La réussite est au bout du chemin.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous avez envie de vacances. Il va falloir mobiliser toutes vos ressources aujourd'hui pour affronter cette journée. Restez à l'affût, et faites preuve de concentration, au risque de voir le retard s'accumuler dans vos dossiers à traiter. Le repos tant espéré et mérité arrive à l'issue de cette journée. En attendant, gardez le cap, et n'hésitez pas à solliciter de l'aide dans les tâches difficiles auprès de vos collègues.



Vierge (23 août - 23 septembre)

C'est une excellente journée dans le domaine du travail. Tout va s'arranger pour vous et vous allez réussir à boucler les dossiers les plus complexes. Vos collègues vont apprécier vos efforts. C'est aussi le cas de vos supérieurs qui pourront vous proposer la promotion que vous attendez depuis longtemps. Ceux qui cherchent un emploi pourront décrocher un entretien facilement et sauront mettre en avant leurs capacités.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Journée favorable si vous recherchez des appuis pour mener un nouveau projet. Une collaboration inattendue pourrait se mettre en place, vous donnant la possibilité de progresser plus vite que vous ne l'espérez. En acceptant ce partenariat, vous vous donnez toutes les chances de réussir dans votre dernière entreprise. Si vous pouvez compter sur différents soutiens, montrez que vous pouvez aussi en être un.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

C'est un jour sans nuage côté travail. Vos supérieurs et collègues apprécieront tout ce que vous faites. N'hésitez pas à vous mettre en valeur, vous pourriez obtenir une belle promotion. Si vous faites partie des indépendants, de nouveaux contrats vont arriver. En recherche d'emploi, vous allez décrocher un poste qui vous plaît vraiment. Vous saurez montrer de quoi vous êtes capable et pourrez négocier au mieux.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous allez briller aujourd'hui au travail ! Cette journée vous permettra de montrer de quoi vous êtes capable. Et vos efforts payeront. Alors, pourquoi hésiter ? Faites-en un peu plus ce jour, vous pouvez décrocher l'augmentation que vous espérez tant. Si vous souhaitez trouver un nouveau travail, cette journée vous sera vraiment très favorable. Votre CV a su séduire et vous pourrez montrer vos capacités aux recruteurs.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous êtes plein d'énergie et vous avez envie que vos projets professionnels décollent. Pour cela, il va falloir que vous canalisez votre imagination débordante avec un peu d'organisation. Même si ce n'est pas votre fort, vous allez y arriver. Mettez de l'ordre dans votre bureau, imprimez un planning pour avoir une idée globale de votre semaine, établissez une liste des tâches importantes, etc. Les solutions sont nombreuses... et à la portée de tous !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous faites du bon travail, et on vous promet un avancement qui tarde à arriver ? Ne ruminez pas avec vos collègues, ou pire, avec vos supérieurs, pour éviter de les froisser. Ce ne sont peut-être pas les seuls décideurs. Continuez de faire aussi bien qu'à votre habitude : cela finira par se décanter, et la promotion arrivera d'ici peu. Vous êtes bien placé, il serait dommage de tout gâcher pour une question de timing.



Poisson (19 février - 21 mars)

Le ciel vous incite à la prudence. Évitez de vous lancer dans des entreprises délicates, elles pourraient vous conduire dans des impasses. Si des offres vous semblent alléchantes, prenez le temps de la réflexion et discutez-en avec vos partenaires professionnels. Il est préférable de décliner une proposition de projet aventureuse plutôt que de vous mettre en danger. Le discernement est votre allié.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p> | <p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p> | <p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p> | <p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p> |
| <p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p> | <p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p> | <p>1279 Malikilé</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p> | <p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débute aujourd'hui!</p> |

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23